

## Loi sur le séparatisme. Le député de l'Eure Fabien Gouttefarde au soutien de l'instruction en famille

4-6 minutes

Les militants de l'instruction en famille, menacée par le projet de loi sur le séparatisme, ont trouvé un soutien chez le député LREM de l'Eure, Fabien Gouttefarde.



Fabien Gouttefarde soutient le droit d'instruire ses enfants chez soi, comme il l'a exprimé sur Twitter le 19 novembre 2020 (photo d'archives ©Eure Info La Dépêche).

Par [Florent Lemaire](#) Publié le 9 Déc 20 à 7:02

La première mouture du [projet de loi confortant les principes](#)

[républicains](#) (le terme de **séparatisme** ayant été écarté de la dénomination) a été dévoilée le 17 novembre 2020.

Respect des **principes républicains** et de la neutralité dans les **services publics**, encadrement renforcé des **associations**, transparence des conditions de l'exercice du **culte**, protection de la dignité humaine, lutte contre la **haine en ligne**, renforcement de la **loi de 1905** figurent parmi les dispositions de cet avant-projet qui a été transmis au Conseil d'Etat et doit être présenté au Conseil des ministres le 9 décembre.

## **Les parents mobilisés**

Un volet consacré à l'éducation vise à lutter contre l'ingérence de mouvements séparatistes au sein de l'éducation. Emmanuel Macron l'avait annoncé début octobre : il souhaite rendre la scolarisation – et non plus seulement l'instruction – obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Depuis lors, des parents qui ont fait le choix – par nécessité ou par conviction – de l'instruction en famille (IEF) font entendre leur opposition au fameux article 18 du projet de loi.

## **L'instruction obligatoire, pas l'école**

Ils ont trouvé un écho favorable auprès du député LREM de la 2<sup>e</sup> circonscription de l'Eure, Fabien Gouttefarde. Le parlementaire l'a fait savoir à travers un tweet, publié le 19 novembre : « En préparation du projet de loi séparatisme, je participe à une réunion sur l'instruction en famille. Sensible à ce droit qui concerne environ 50 000 enfants en France (0,4 % des enfants scolarisés). L'instruction est obligatoire, pas l'école ! »

En préparation du projet de loi [#Séparatisme](#) je participe à une réunion sur l'instruction en famille.

Sensible à ce droit qui concerne environ 50 000 enfants en FR (0.4% des enfants scolarisés).

📌 L'instruction est obligatoire, pas l'école !

[pic.twitter.com/6bKRuM0wHs](https://pic.twitter.com/6bKRuM0wHs)

— Fabien Gouttefarde (@FGouttefarde) [November 19, 2020](#)

Une position iconoclaste pour un député de la majorité, mais que Fabien Gouttefarde – pourtant marié à une enseignante et dont les enfants sont scolarisés – assume.

Le message que je passe, c'est arrêtons de considérer que ces 50 000 enfants sont perdus pour la République. C'est faux !

Fabien Gouttefarde avance des chiffres : « Pour moitié, ces enfants sont instruits à domicile pour des raisons médicales, d'itinérance ou parce qu'ils pratiquent un sport de haut niveau ou un art. Parmi les 25 000 autres, 1,4 % avancent des motifs religieux ».

Conclusion du parlementaire : dans la balance, le « risque d'instruction « dans les caves », un peu cachée, pour transmettre des valeurs qui ne sont pas les nôtres, à l'ombre des contrôles et contre lequel il faut lutter » pèse trop lourd par rapport « aux milliers de familles qui estiment que c'est mieux pour leurs enfants ».

## **Renforcer les contrôles ?**

La difficulté résiderait, selon Fabien Gouttefarde, dans la différence à faire entre « des phénomènes de radicalisation religieuse qu'il faut bannir et le souhait de ces familles de continuer à instruire en famille ».

La solution pourrait se trouver dans le renforcement des contrôles, estime le député. « Je préfère cela plutôt qu'on

revienne sur ce droit, même si les familles se considèrent déjà comme très contrôlées » (un contrôle tous les deux ans de la part de la mairie ainsi qu'un contrôle annuel de l'Éducation nationale). L'arsenal juridique actuel paraît suffisant au parlementaire pour instruire chez soi « de façon assez souple ».

D'ici à ce qu'il soit soumis au vote de l'Assemblée nationale, le texte aura subi des modifications. Mais, s'il reste en l'état, Fabien Gouttefarde affirme qu'il votera contre cet article décrié.

Partagez

- [Partagez sur Facebook](#)
- [Partagez sur Twitter](#)
- [Partagez par Mail](#)
- Copié ! [https://actu.fr/societe/loi-sur-le-separatisme-le-depute-de-l-eure-fabien-gouttefarde-au-soutien-de-l-instruction-en-famille\\_37858344.html](https://actu.fr/societe/loi-sur-le-separatisme-le-depute-de-l-eure-fabien-gouttefarde-au-soutien-de-l-instruction-en-famille_37858344.html)